



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le 25/05/2020

ID : 083-218300036-20200524-DCM2020_025-DE

Deliberation N° 2020-025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre mai, à 10 heures,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, se sont réunis dans la salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes MM. Roger MALAMAIRE, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Roland NARDELLI, Michel MANISCALCO, Virginie MICHEL, Alain POILPRÉ, Carmen FERNAGUT, Nathalie FORESTIER, Aude ABIME, Claire CANDELA, Christian CHILLI, Raymond BORIO et Fabien MICHEL.

Excusé : /

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre,

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire Mme Aude ABIME

Le conseil municipal a désigné comme assesseurs : M. Fabien MICHEL et Mme Julie LUCCIONI

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- A obtenu :
- M. Raymond BORIO : 14 voix

M. Raymond BORIO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au Maire.

M. Raymond BORIO a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

ELECTION DU SECOND ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8
- A obtenu :
- Mme Aude ABIME : 15 voix

Mme Aude ABIME ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjoint au Maire.

Mme Aude ABIME a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- A obtenu :
- M. Alain POILPRÉ : 14 voix

M. Alain POILPRÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au Maire.

M. Alain POILPRÉ a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

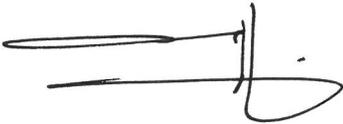
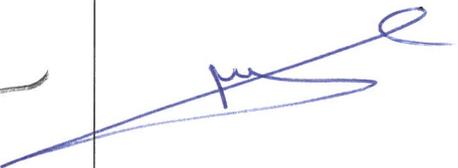
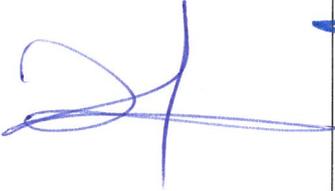
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- A obtenu :
- M. Roland NARDELLI : 14 voix

M. Roland NARDELLI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au Maire.

M. Roland NARDELLI a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Signature des membres du conseil municipal :

<p>Aude ABIME</p> 	<p>Raymond BORIO</p> 	<p>Claire CANDELA</p> 
<p>Christian CHILLI</p> 	<p>Carmen FERNAGUT</p> 	<p>Nathalie FORESTIER</p> 
<p>Julie LUCCIONI</p> 	<p>Roger MALAMAIRE</p> 	<p>Michel MANISCALCO</p> 
<p>Nadine MARION</p> 	<p>Hugues MARTIN</p> 	<p>Virginie MICHEL</p> 
<p>Fabien MICHEL</p> 	<p>Roland NARDELLI</p> 	<p>Alain POILPRE</p> 